

"Le conseil européen évite une crise majeure" dans L'Europe en formation (1987)

Légende: Dans son édition d'été 1987, la revue fédéraliste L'Europe en formation analyse les désaccords entre Margaret Thatcher, Premier ministre britannique, et ses homologues européens sur la discipline budgétaire et l'agriculture.

Source: L'Europe en formation. Été 1987, n° 268. Nice.

Copyright: (c) L'Europe en formation

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"le_conseil_europeen_evite_une_crise_majeure"_dans_l_europe_en_formation_1987-fr-7ac998fb-7de4-4b56-a71e-8a387fb7365f.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 18/09/2012

Le conseil européen évite une crise majeure

Editorial

RENTRANT de Bruxelles où venait de se tenir le conseil européen des 29 et 30 juin, Mme Thatcher, qui a refusé de s'engager sur les orientations du «plan Delors» pour la mise en œuvre de l'Acte unique et le financement futur de la Communauté, a déclaré à la télévision britannique, à l'adresse de ses partenaires européens : «Vous n'aurez pas davantage d'argent des contribuables britanniques tant que vous ne serez pas prêts à le dépenser à bon escient et de manière raisonnable [...]. Vous ne pouvez pas continuer à financer l'accumulation des surplus agricoles sans prendre les décisions qui s'imposent.»

Du calme, chère madame, semblait lui répondre Jacques Delors dans une conférence de presse : «Si vous regardez de près la partie des conclusions du "sommet" sur la discipline budgétaire et l'agriculture, vous vous rendrez compte qu'on a pris en considération vos préoccupations...» Quant à MM. Kohl et Mitterrand, ils se sont surtout, pour leur part, félicités de l'accord franco-allemand en matière agricole. Ce qui a permis à la presse et aux médias français de présenter le conseil européen de Bruxelles comme un grand succès pour la France. Et à leurs homologues allemands de saluer le non moins grand succès des agriculteurs d'outre-Rhin, dont l'obstination a finalement été payante.

Notre propre jugement est beaucoup plus proche de celui de Lord Plumb, l'actuel président du Parlement européen, quand il observait que, «encore une fois, le sommet n'a pas réussi à prendre les décisions nécessaires pour faire face aux problèmes auxquels est confrontée la Communauté. Or ces problèmes ne disparaîtront pas pendant l'été, mais ils persisteront et devront être réglés le plus tôt possible».

Dans un système où toutes les grandes orientations doivent être prises à l'unanimité, on se demande donc ce qu'il faut penser d'un «plan Delors» adopté par onze chefs d'État et de gouvernement, dans ses principes, sans entraîner l'adhésion du douzième État concerné: le Royaume-Uni. De toute évidence, il faudra rallier celui-ci aux positions communes.

De même, le compromis sur l'agriculture (renonciation à la taxe «matière grasse» qui aurait permis de financer le marché fortement déficitaire en termes budgétaires des huiles végétales en échange d'un accord sur les montants compensatoires monétaires et d'une aide nationale allemande aux agriculteurs d'outre-Rhin), ne règle pas les différends agricoles, même si la transaction a permis du même coup d'adopter les nouveaux prix pour 1987.

Quant au déficit du budget communautaire pour l'année en cours, on y fera face par des artifices et des expédients (utilisation de la totalité de la T.V.A. européenne disponible; contraction des dépenses; abandon provisoire par les États membres des frais de perception des ressources propres; annulation de crédits qu'il était de toute manière impossible d'utiliser; déficit agricole couvert par le passage d'un régime d'avances à un régime de remboursements dans les derniers mois de 1987, pour soulager le budget de cinq à six semaines de dépenses agricoles, le déficit agricole étant évalué à 4,2 milliards d'écus, etc.).

En fait, il appartient maintenant à la présidence danoise de formaliser les accords de principe sur la «discipline budgétaire» ; la «réforme des fonds structurels» y compris leur dotation financière; le nouveau plafond des ressources propres pour 1992 et le nouveau système appliqué à ces ressources.

Le conseil européen devrait arrêter sa position sur ces questions, à Copenhague, en décembre prochain; les décisions juridiques à soumettre à la ratification des Parlements nationaux devraient, pour leur part, être prêtes avant la fin du premier trimestre 1988, lorsque l'Allemagne fédérale présidera la Communauté.

Seuls les initiés peuvent voir clair dans ce dédale de dispositions et de procédures... Disons que le mérite du conseil européen de Bruxelles est d'avoir permis d'éviter une crise majeure; qu'il n'a pas réglé pour autant les problèmes, mais permis d'amorcer quelques solutions et donc de préserver l'avenir. Un avenir qui passe plus que jamais, cependant, par le ralliement de Mme Thatcher au renforcement de l'intégration continentale... Vaste programme et noble ambition !

L'Europe en formation